

Intervention sociale spécialité Formation de formateurs : développement des compétences de base et médiation des apprentissages

RNCP5235 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 6
Sigle	Licence Professionnelle — Licence professionnelle
Code(s) NSF	333
Code(s) ROME	M1502, K2102, K2112, K2111
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit

Certificateur(s)

Ministère chargé de l'enseignement supérieur

Université Paris Descartes - Paris 5

<http://www.univ-paris5.fr>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Ce professionnel exerce son activité en direction de publics devant développer leurs compétences de base (linguistiques, mathématiques, cognitives et relationnelles) notamment les publics en difficulté à l'écrit.

Il participe à l'établissement de diagnostics préalables à la formation. Il situe son intervention pédagogique dans un environnement socio-économique, il identifie les acquis (représentations, connaissances, activités mentales).

Il participe à la conception de plans et de dispositifs de formation (à partir de savoirs disciplinaires et pédagogiques).

Il analyse et évalue les outils mis à disposition (didacticiels, produits audio-visuels, documents...), il définit des objectifs pédagogiques, construit des situations, des stratégies pédagogiques et de progression.

Il conçoit des séquences, des situations et des parcours de formation pour les publics mentionnés (cœur du métier : conception d'outils de formation et d'évaluation dans les domaines linguistique et mathématiques, en médiation des apprentissages) et les met en œuvre. Il construit des tâches et des supports dans les domaines d'intervention concernés, il conçoit des outils de formation et d'évaluation dans son domaine d'intervention (utilisation des TIC).

Il conçoit et met en œuvre les modalités d'évaluation. Il évalue les acquis, les difficultés et les progressions des publics et adapte les stratégies d'apprentissage. Il maîtrise les types et démarches d'évaluation applicables aux différentes phases de la formation.

Il accueille et accompagne les apprenants et leur projet d'apprentissage et d'insertion.

Il rédige des fiches pédagogiques, des articles professionnels.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Ce professionnel exerce son activité dans le cadre des professions de la formation continue (organismes de formation, associations) ou dans le secteur de l'intervention sociale, du développement local et de l'emploi.

Il peut prétendre aux emplois suivants :

- Formateur
- Formateur-concepteur pédagogique

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

.

RÈGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

A compléter (Reprise)

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Modérée (3/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 1 à 4 sur 5.
Facteurs principaux	Non-attractivité salariale, Non-durabilité de l'emploi
Salaire médian (mensuel)	2 095 €
Familles professionnelles (FAP)	L2X61 — Agents administratifs · tension 1/5 (Très faible) L4X80 — Techniciens des services administratifs · tension 4/5 (Élevée) L5X92 — Cadres des ressources humaines et du recrutement · tension 2/5 (Faible) V4X80 — Professionnels de l'orientation et de l'insertion professionnelle · tension 3/5 (Modérée) W1X80 — Formateurs · tension 4/5 (Élevée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	48 188
Jugés difficiles à recruter	35 %
Emplois saisonniers	11 %
Familles professionnelles (FAP)	L2X61 — Agents administratifs L4X80 — Techniciens des services administratifs L5X92 — Cadres des ressources humaines et du recrutement V4X80 — Professionnels de l'orientation et de l'insertion professionnelle W1X80 — Formateurs

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Candidature individuelle, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE

Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n° 84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, CANDIDATURE INDIVIDUELLE

Idem

COMPOSITION DU JURY — VAE

Enseignants chercheurs et professionnels

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

<http://www.univ-paris5.fr>

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/5235/>